

faire les opérations, et il est essentiel de savoir à quel point de la paroi labyrinthique correspond chaque partie de la membrane. Des deux figures 47 et 48, la plus petite représente une caisse du tympan d'adulte dont j'ai conservé les dimensions normales le plus exactement possible ; la plus grande est la même grandie trois fois.

La caisse est loin de présenter une profondeur égale dans tous les points ; la partie la plus profonde correspond à la *voûte* ou *plafond* de la caisse et mesure 5 millimètres ; cette partie est encore désignée couramment sous les noms d'*attique*, de *logette* : c'est là que sont en effet logés la tête du marteau et le corps de l'enclume ; la partie la plus étroite correspond à la saillie du promontoire et à la dépression ombilicale du tympan ; elle mesure 1 millimètre et demi. Le plancher de la caisse est plus étroit que le plafond ; il mesure 4 millimètres.

J'ai signalé ces mensurations parce qu'elles ont une réelle importance. On voit, en effet, avec quelle précaution il faudra ponctionner le tympan au niveau de l'ombilic, si l'on ne veut pas que la pointe de l'instrument aille se ficher dans le promontoire ; la paracentèse pratiquée au-dessus et au-dessous laisse plus de marge sans doute ; l'espace est bien étroit cependant, puisque dans la partie sous-ombilicale, où l'opération doit être pratiquée de préférence, il est à peine de 4 millimètres.

La hauteur de la caisse est de 15 millimètres ; c'est également la distance qui sépare la paroi antérieure de la postérieure. Ces dimensions sont celles de la pièce représentée figure 49. Elles peuvent varier de 1 millimètre à 1 millimètre et demi pour chaque paroi, suivant les sujets.

Il est intéressant de comparer la figure que donne la coupe verticale d'une caisse d'adulte avec la même coupe faite sur une caisse d'enfant nouveau-né (fig. 33) ; on voit que celle-ci est beaucoup plus grande que celle de l'adulte en hauteur et en profondeur, phénomène dont le développement de l'appareil auditif fournit l'explication.

Étudions maintenant successivement chacune des parois de la cavité ; la muqueuse qui la tapisse ; les vaisseaux et nerfs qu'elle reçoit.

*Paroi externe ou tympanique.* — La paroi *externe* de la caisse, ou paroi *tympanique*, est loin, ainsi qu'on peut le voir sur les figures 47 et 48, d'être formée en entier par la membrane du tympan. Cette paroi est partie osseuse, partie membraneuse. Elle est osseuse en haut et membraneuse en bas, là où se trouve enchâssée la membrane du tympan, qui occupe un peu plus de la moitié de sa hauteur. La saillie anguleuse qui en bas constitue la partie osseuse de la paroi tympanique est encore appelée *mur de la logette*, *avant-mur*. Il faut abattre ce mur si l'on veut accéder facilement au plafond de la caisse là où sont situés les corps des osselets (fig. 50), pour enlever ces osselets ou bien des masses cholestéatomateuses. Je prie de remarquer que la membrane du tympan ne s'insère pas tout à fait à la partie inférieure de la paroi, et qu'il existe au-dessous d'elle une sorte de petite gouttière, C, sur laquelle je reviendrai. Dans cette gouttière vont se loger les corps étrangers d'un petit volume lorsque, à la suite d'une intervention maladroite, ils ont été repoussés à travers le tympan. On conçoit que ces corps étrangers puissent s'enkyster dans ce point et y séjourner toute la vie sans provoquer d'accidents, comme aussi ils peuvent être le point de départ de névralgies ou d'otites rebelles.

La membrane du tympan est également loin d'occuper toute la largeur de la